



RENOUVELLEMENT DE LA CARTE D'ACCES EN DECHETERIES

En référence à la délibération en date du 18 décembre 2014 relative aux nouvelles dispositions sur l'accueil des usagers en déchèteries et en référence à la mise en place de cartes d'accès en déchèterie,

Conformément aux dispositions de l'article 5 portant sur la propriété et la durée de validité de la carte,

Il a été convenu ce qui suit :

Je soussigné(e), Madame – Monsieur (***raier la mention inutile***) : _____

Adresse : _____

Commune et code postal : _____

Atteste de la perte ou du vol (***raier la mention inutile***) de la carte d'accès en déchèterie n° : _____ en date du _____.

Cette carte sera mise hors d'usage par les services du SMICTOM.

Toute nouvelle carte sera facturée au tarif en vigueur.

J'accuse réception d'une nouvelle carte d'accès en déchèterie dont le numéro est le suivant :

A Genlis, le / /

Le Président du SMICTOM de la Plaine Dijonnaise Paul MURANO, Cachet et signature	Monsieur, Madame, Signature
---	--